

Compte rendu de la CAP N°5

Titularisation de la promotion des TG 61

La CAP s'est tenue le 12 mars 2014 ; outre le strict aspect gestionnaire, elle est l'occasion d'échanger avec la DG sur le sujet fondamental de la formation initiale, de son contenu et de la perception qu'en ont les stagiaires qui vont quitter le cocon de l'ENFIP pour aborder pleinement leur vie professionnelle.

Suite à la visite assurée auprès des jeunes collègues stagiaires, la CGT a tenu à souligner que d'une manière récurrente, ces derniers sont plutôt inquiets, car ils ont la sensation de ne pas avoir ni la maîtrise, ni la vue d'ensemble des applications et fondamentaux qu'ils devront mettre en œuvre dans leur première affectation.

Cependant, cet aspect est à nuancer, car le tempo des enseignements ne permet pas dès janvier d'affirmer qu'ils seront en difficulté.

La qualité des enseignements (et au delà des enseignants chargés de les dispenser) n'est pas ici en cause ; en effet, il convient d'observer que le stage théorique doit aussi être appréhendé sous forme d'un partenariat entier entre le professeur ou moniteur et les stagiaires.

L'implication de chaque stagiaire doit être pleine et entière, afin que les objectifs d'enseignement fassent mouche et permettent d'atténuer les craintes ou appréhensions que les élèves pourraient ressentir : en résumé, pour réussir un stage théorique, il faut être 2.

Sans une motivation permanente, il est bien évident que les stagiaires pourraient continuer de quitter l'ENFIP inquiets, ce qui est l'exact contraire du but recherché.

Concernant les heures dispensées et leur répartition, la CGT continue de s'interroger sur la pertinence de certaines d'entre elles ; la fusion des deux réseaux a généré des heures d'enseignement supplémentaires : pourquoi pas ? Cependant, là où le bât blesse, c'est que la scolarité n'a pas pour autant été rallongée, contraignant ainsi l'ENFIP à rogner sur les autres enseignements, dont les formations « cœur de métier », pourtant fondamentales.

La CGT continuera d'œuvrer dans les groupes de travail pour que la formation dispensée dans les écoles réponde aux attentes exprimées par les stagiaires. Des calendriers détendus devraient permettre à tous de s'y retrouver.

Nous ne pouvons que déplorer ici le défaut d'anticipation de la DG dans les recrutements ; cette année, 3 places offertes au concours vont rester vacantes, faute de liste complémentaire suffisamment étoffée ! Dans une période de crise, au moment où le chômage bat tous les records, on ne peut pas dire que la DGFIP montre l'exemple et fasse preuve d'une compétence sans faille dans ce domaine.

La promotion des TG 61 est titularisée en totalité :
toutes nos félicitations, et bonne route !

Montreuil, le 1er avril 2014

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63